



Commune de Arreux – Mairie

Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan

130.000 habitants
65 communes

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 6 – 9 mars 2015

UN NOM POUR L'AGGLOMERATION, C'EST PARTI !

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 4 mars dans la presse afin de retenir à terme le prestataire chargé de proposer la dénomination, la charte graphique et l'identité visuelle de la communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan.

Cinq candidatures seront retenues dans une première phase. Chaque candidat sera ensuite invité à déposer une offre sur la base du cahier des charges.

LA MUTUALISATION A LA PORTEE DE TOUS.

Vous êtes Maire d'une commune membre, agent communautaire ou communal ?

Les 10 questions que vous avez toujours voulu poser sans jamais oser le faire : bientôt un vadémécum en 10 questions réponses réalisé par les services communautaires pour tout savoir sur un sujet de plus en plus au centre de nos préoccupations et de celle du législateur.

En effet la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) » pourrait créer un coefficient de mutualisation et d'intégration qui participera à la fixation du montant de la dotation globale de fonctionnement.

LA CULTURE ACCESSIBLE POUR TOUS.

La Communauté d'Agglomération et l'**Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV)** ont signé au titre de l'année 2015, une convention pour permettre la dotation de la médiathèque Voyelles en matériel adapté facilitant l'accès aux ouvrages et collections pour les aveugles et déficients visuels.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Lors de sa séance du 10 février dernier, le Conseil communautaire a approuvé les modalités d'élaboration du PLH. Les services de l'Etat adresseront le « porter à connaissance » dans le courant de la semaine. Le premier comité de pilotage aura lieu prochainement, associant les partenaires de cette démarche structurante pour l'ensemble du territoire communautaire.